



# # La Vie Du Conseil <sup>72</sup>

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2018

## UNE RENTRÉE EXCEPTIONNELLE À L'IMAGE DE NOTRE VILLE !

**C**hèr(e)s Castelthéodoricien(ne)s,  
La rentrée 2018 s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Après les nombreux travaux dans nos écoles cet été, le village des associations a connu un véritable succès. Château-Thierry et l'Agglomération ont également été sélectionnées par l'Etat afin d'expérimenter un dispositif qui permettra à tous les enfants de bénéficier d'un **parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité, de 3 à 18 ans.**

La médiathèque y est déjà pleinement engagée. L'accroissement des **horaires d'ouverture**, la gratuité des prêts pour les Castels ou encore l'amélioration de l'accueil y contribuent, tout comme l'ouverture de nouvelles **classes musique dans les écoles.** La **future programmation du Palais des Rencontres**, désormais dévoilée, participera de cette variété d'offre culturelle et de loisirs.

Les **jours du Patrimoine** furent également une belle réussite. L'**Hôtel-Dieu** a connu une exposition médiatique nationale, grâce au **loto du Patrimoine.** Avec ces financements, l'Agglomération prévoit d'entamer de premiers travaux dès 2019, parallèlement à la rénovation de la rue du Château qui débute.

Les grands projets de rénovation urbaine avancent aussi. **La convention avec l'Etat sur notre cœur de ville est signée.** Elle nous permettra de franchir une nouvelle étape dans sa réhabilitation. Outre une meilleure

prise en compte de **notre patrimoine** et des **questions de mobilité**, le périmètre d'intervention s'ouvre au **quartier de la gare** pour s'assurer d'un développement harmonieux. **Dès 2019, une partie des bords de Marne sera rénovée et nous garderons un large espace vert sur le terrain de l'ancienne piscine.**

Enfin, cette rentrée sera celle des solidarités. Après le **Village des aidants lors de la journée Alzheimer**, et alors que l'**Opération Brioches pour soutenir les personnes en situation de handicap mental** s'achève, une nouvelle édition d'**Octobre Rose** est lancée ! Et comme la santé est à la base de tout, la Ville vient de développer un **partenariat pour faciliter le recours à une mutuelle santé.**

Votre équipe municipale reste plus que jamais à vos côtés. Nous aurons plaisir à vous retrouver prochainement, notamment lors des réunions de lieu de vie et de **mes permanences, dont certaines seront désormais (délocalisées) au plus près de chez vous.**



**Sébastien EUGÈNE**  
Maire de Château-Thierry

### Feuille d'émargement

**Étaient présents :** Sébastien EUGÈNE, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Jacques KRABAL, Félix BOKASSIA, Marie-Eve MARTELLE, Daniel

GENDARME, Jean-Marie TURPIN, Chantal BONNEAU, Thomas BERMUDEZ, Florence LAMBERT, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Marie-Isabelle CORDOVILLA, Fabrice FRERE, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN  
**Absents excusés :** Bernard MARLIOT, (P. à Mme

VANDENBERGHE), Jean-François BOUTELEUX (P. à Mme DOUAY), Catherine GOSSET (P. à M. TURPIN), Elisa ROBIN (P. à M. BAHIN), Özlem OKTEN (P. à Mme THOLON), Bertrand TIXIER (P. à M. BERMUDEZ), Dominique PADIEU, Marylène HIERNARD, Francine CALDERA

Agir pour le cœur de ville



L'action "Cœur de ville" prend une nouvelle dimension

Diversifier l'offre de services et loisirs



Un projet de développement sur le site de l'ancienne piscine

Se mobiliser pour la santé



Relevons ensemble le défi de la 7<sup>e</sup> édition d'Octobre Rose

### #LVDC72

Directeur de la publication  
Sébastien Eugène  
Textes et maquette  
Ville de Château-Thierry  
Imprimerie Harvich  
Tiré à 8 700 exemplaires  
I.S.S.N. : 1286 - 2126  
Informations  
03 23 84 86 86 / château-thierry.fr



# Au fil des délibérations

Pour une ville toujours plus attractive et agréable à vivre

URBANISME

## ACTION CŒUR DE VILLE

Pour renforcer le commerce de proximité



L'action cœur de ville : développer l'attractivité du centre-ville grâce au commerce, à l'habitat, au patrimoine et aux services

**Château-Thierry vient de signer la convention de revitalisation de son cœur de ville, dans le cadre du programme gouvernemental impliquant 222 villes françaises.**

La convention signée avec l'Etat et de nombreux partenaires renforcera l'action en cours. Par exemple, elle prendra en compte le quartier de la gare qui en était jusqu'ici exclu. Les questions de mobilité, de réseaux liés aux «villes intelligentes» compléteront les nombreuses initiatives prises selon 5 axes structurants :

- ▶ **Rénover l'habitat** : pré-emption et rénovation de logements, aides à la rénovation, lutte contre l'habitat indigne...
- ▶ **Redensifier le commerce** : aides aux investissements des commerçants, boutiques éphémères, animations, rénovation de la Grande Rue, de la Place de l'Hôtel de Ville...
- ▶ **Améliorer la circulation de tous les usagers** : réflexion sur le quartier de la gare, amélioration de la circulation place du Maréchal Leclerc, pistes cyclables...
- ▶ **Valoriser le patrimoine** : Hôtel-Dieu, musée Jean de La Fontaine, cinéma, château médiéval, église Saint Crépin...
- ▶ **Garantir l'accessibilité de tous les services publics** : médiathèque et cour intérieure, rénovation de l'espace d'activités U1, parvis de l'Hôtel de Ville...

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Amélioration de l'Habitat en cœur de ville : des aides pour les propriétaires

Afin de renforcer la revitalisation du centre-ville, le conseil municipal décide la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

**Ce dispositif permettra d'apporter une aide financière aux propriétaires particuliers souhaitant rénover leurs biens immobiliers situés dans un périmètre restreint.** Lutte contre la précarité énergétique, amélioration du confort, autant de possibilités facilitées pour les propriétaires qui se verront aidés financièrement et administrativement, aux côtés de l'Etat (890 650 € sur 5 ans) et de l'Agglomération (219 350 € sur 5 ans).

La Ville s'engage à investir 288 200 € sur 5 ans pour soutenir ce dispositif.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Taxe sur les friches commerciales : inciter les propriétaires à louer

Le conseil municipal approuve la liste des adresses concernées par la taxe annuelle sur les friches commerciales, dont le but est d'inciter la reprise des commerces vacants. Cette taxe, évolutive dans le temps, s'accompagne de dispositifs incitatifs, pour faire vivre les espaces commerciaux en centre-ville.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## SPORT

### Subventions exceptionnelles aux clubs sportifs

Le conseil municipal attribue une subvention à des clubs sportifs pour aider à l'emploi et au remplacement de matériel usagé.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## TRAVAUX

### Nouveaux noms de rues

La municipalité a souhaité donner un nom aux voies de la zone de la Moiserie qui en étaient dépourvues, en lien avec la thématique culturelle 2018, «Paix et Amitié France-Amérique». Sur la base des propositions du Conseil des Sages, sept voies sont nommées en hommage à des scientifiques issus de pays ayant pris part à la Première Guerre mondiale : la France, les Etats-Unis ainsi que l'Allemagne et l'Angleterre. L'inauguration de ces nouvelles rues se fera dans le cadre des cérémonies du 11 novembre 2018.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Nouveau terrain pour les espaces verts

La Ville acquiert un terrain à proximité du pôle municipal Jean-Pierre Lebêgue en vue de l'implantation des équipements du service espaces verts.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## Remplacer l'aire de jeux des Chesneaux



Proposer un espace public agréable à vivre, un enjeu essentiel pour les familles

Une action forte est menée pour l'entretien, la rénovation et l'agrandissement des surfaces dédiées aux jeux pour enfants.

La Ville de Château-Thierry demande un soutien financier à la CARCT à hauteur de 26 000 € en vue de la création d'une aire de jeux aux Chesneaux. Celle-ci s'ajoute à l'agrandissement futur de l'aire de jeux des Vaucrises, et bientôt à celles du Pâtis St Martin et du parc Pierre Sémard.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## Réaménagement du centre-ville

Le conseil municipal valide un investissement de 555 000 €, réparti sur 2018 et 2019, qui permettra d'engager les travaux de réaménagement de la rue du Général de Gaulle et d'une partie de la place de l'Hôtel de Ville.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## PERSONNEL

### Création d'un groupement de commandes

La Ville accepte la mise en place d'un groupement de commandes avec la CARCT pour la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences au sein de chaque collectivité. Le

groupement de commandes permettra une optimisation de la prestation et de son coût.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois territoriaux permanents est modifié selon les ajustements nécessaires.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Programmation du Palais des Rencontres

Le conseil municipal valide la mise à disposition d'un agent de la ville de Neuilly-Saint-Front, détenteur de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants, pour effectuer les missions de responsable de la programmation du Palais des Rencontres.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## CULTURE

### Une médiathèque au Palais des Rencontres

En vue d'offrir un service de lecture publique et un accès au numérique à Blanchard, la Ville sollicite de la DRAC la subvention la plus élevée possible pour financer l'achat de mobilier et de matériel informatique au sein du palais des Rencontres rénové.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Convention avec le Calicot

La Ville renouvelle la convention de partenariat avec Le Calicot, acteur majeur de la programmation théâtrale à Château-Thierry. Des pièces de théâtre seront désormais jouées au Palais des Rencontres rénové.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## Classe musique



Musique pour tous, un engagement au cœur de l'action du conservatoire Eugène Jancourt

Le Conservatoire municipal renouvelle son partenariat avec le collège Jean Rostand afin de proposer une classe musique aux élèves de 6<sup>e</sup> pour l'année 2018/2019.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

## INTERCOMMUNALITÉ

### CARCT - Evaluation des charges transférées

Le conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges évaluant le montant des transferts de charges entre la CARCT et les communes de l'intercommunalité.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Service public d'eau potable

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

### Transports urbains

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel de l'entreprise Keolis, délégataire du service public des transports urbains.

## UN PÔLE DE LOISIRS ET DE SERVICES EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIENNE PISCINE

Le terrain de l'ancienne piscine va laisser place à un complexe regroupant espace vert, loisirs et services !



Un nouveau pôle d'attractivité dédié aux loisirs et aux services s'implante à Château-Thierry

Avec des enseignes comme « Au bureau », une nouvelle offre de restauration va s'implanter dans notre ville. De quoi donner aux Castels de nouvelles idées de sorties proches de chez eux.

A proximité immédiate, une micro-crèche sortira également de terre, pour répondre à la demande croissante de ce service essentiel aux familles.

En cohérence avec le projet d'aménagement des bords de Marne et pour garder une poche végétale à proximité de la Marne, un espace vert va être intégré à ces nouveaux équipements.

**2 ABSTENTIONS, 29 POUR** ✓

### Adhésion au SARCT

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Gandelu au Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry.

**1 NON PARTICIPATION**  
**30 POUR** ✓

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### Rapport d'éthique du conseil municipal

Le rapport d'éthique, présenté chaque année sous forme de tableau, a été développé comme le recommandait la Chambre Régionale des Comptes. Il dresse un état du train de vie de la municipalité :

- ▶ Baisse des dépenses de réception
- ▶ Stabilité des indemnités des élus
- ▶ Pas de véhicules de fonction pour les élus mais mise à disposition d'un vélo électrique pour le maire

## SANTÉ

### Participation à une complémentaire santé

Afin d'aider les agents municipaux à souscrire une mutuelle santé, la Ville décide de verser mensuellement une aide au paiement des contrats de protection santé de tous les agents titulaires, stagiaires et contractuels permanents. Cette aide, obligatoire pour les entreprises privées, ne l'est pas pour les collectivités.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### Mise en œuvre d'une mutuelle communale

Afin de contribuer à la réduction des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, la Ville et le CCAS décident la mise en place d'une mutuelle communale avec la « Mutuelle JUST ». Cette mutuelle à destination des habitants de Château-Thierry proposera des tarifs accessibles au plus grand nombre pour améliorer l'accès aux soins et favoriser le pouvoir d'achat des familles.

**VOTE À L'UNANIMITÉ** ✓

### RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Vendredi 19 octobre à 18h, salon de la Légion d'honneur



# OCTOBRE ROSE

MOIS DU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN  
à Château-Thierry



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.CHATEAU-THIERRY.FR](http://WWW.CHATEAU-THIERRY.FR)



Le Palais des Rencontres : une programmation ambitieuse pour faire vivre territoire

## LE PALAIS DES RENCONTRES DÉVOILE SA PROGRAMMATION

Le Palais des Rencontres se dote d'une programmation ambitieuse de spectacles.

Cette programmation vise à répondre à une forte attente de loisirs de la part des Castels et à renforcer l'identité et le dynamisme de notre cité, notamment par de grands événements fédérateurs.

Soucieuse d'agir en complémentarité avec les autres sites culturels, la ville a fait le choix de composer cette programmation en partenariat avec les acteurs locaux, et tout particulièrement avec La Biscuiterie pour les musiques actuelles.

d'assister à des spectacles à rayonnement national, sans avoir besoin de se déplacer à Paris ou à Reims.

Pour cette première saison rendez-vous avec :

- ▶ **Fills Monkey** (8 mars 2019)
- ▶ **Arthur Jugnot** (30 mars 2019)
- ▶ **Grand Corps Malade** en partenariat avec la Biscuiterie (4 avril 2019)
- ▶ **New Gospel Family** (25 avril 2019)
- ▶ **Les Jumeaux** (17 mai 2019)

L'ouverture de la billetterie est prévue d'ici fin novembre, pour donner des idées au Père-Noël...

Le nouveau Palais des Rencontres permettra au plus grand nombre

### CHÂTEAU-THIERRY EXPÉRIMENTE LE «100 % EAC»

Château-Thierry et sa communauté d'agglomération deviennent pilotes de l'expérimentation « 100 % Education Artistique et Culturelle » au niveau national.

L'objectif du gouvernement est d'ouvrir les murs de l'école pour permettre à 100 % des jeunes de s'adonner à une diversité d'activités culturelles au cours de leur cursus scolaire. Les collectivités, en lien avec l'Education Nationale, ont ainsi un rôle déterminant pour créer des ponts entre établissements scolaires et acteurs culturels.

Dès la rentrée, la Ville de Château-Thierry s'est emparée de cet objectif en proposant à tous les enseignants un catalogue des activités culturelles et pédagogiques présentes sur le territoire. Par ailleurs, les structures municipales vont renforcer leur offre pédagogique pour faciliter la découverte de nos richesses culturelles et patrimoniales. Dans ce cadre, plusieurs partenariats vont être engagés, les écoles primaires et le conservatoire municipal pour renforcer l'apprentissage de la musique.



La médiathèque fait peau neuve pour favoriser l'accès à tous au livre et à la culture

## RENTRÉE EN FÊTE POUR LA MÉDIATHÈQUE

Les travaux de la médiathèque sont achevés ! Votre lieu de lecture et d'information s'est modernisé.

Dans la continuité de la gratuité des emprunts mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et pour améliorer l'accès aux différents services proposés par la médiathèque Jean Macé, plusieurs travaux d'aménagement ont été engagés :

- ▶ **nouvel espace d'accueil,**
- ▶ **automatisation des emprunts,**
- ▶ **plus de disponibilité des agents pour du conseil**
- ▶ **extension des horaires d'ouverture.**

La médiathèque ouvre désormais ses portes les mardis et jeudis de 12h à 18h, ainsi que les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h.

Par ailleurs, un contrat « Territoire-Lecture » a été signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour étendre l'offre de lecture publique sur le territoire. Objectif : renforcer l'éducation artistique et culturelle et lutter contre l'illettrisme, grâce à un fort soutien de l'Etat pour toutes les activités culturelles menées au sein de la médiathèque pendant 3 ans.

## Pour plus de proximité

Permanences du maire dans vos lieux de vie

**Samеди 6 octobre**

9h-10h30 : La Rotonde, antenne Blanchard  
10h45-12h15 : Maison des associations N. Mandela

**Samedi 13 octobre**

9h-10h30 : Centre social La Rotonde  
10h45-12h15 : Maison des associations, rue Tortue

**Samedi 17 novembre**

9h-10h30 : Accueil de loisirs Mare Aubry  
10h45-12h15 : Salle de réunion, Clos des vignes

## RÉUNIONS DE LIEUX DE VIE

Une bonne occasion de dresser un bilan de l'action municipale un an après la création des feuilles de route 2018-2020 et de se concerter sur la mise en place d'une zone 30Km/h dans le centre-ville.

### Jean Macé

Mardi 20 nov., 18h30,  
11 BIS, rue de Fère

### Gare

Jeudi 22 nov., 18h30,  
Maison des associations  
N. Mandela

### Ile

Mardi 27 nov., 18h30,  
OCPRA, 25 quai Galbraith

### Chesneaux

Jeudi 29 nov., 18h  
Local rue Tortue

### Blanchard

Vendredi 30 nov., 18h30,  
Ecole élémentaire

### St Martin, Vincelles, Le Buisson

Samedi 1<sup>er</sup> déc., 11h,  
82 rue du Village St Martin

### Vaucrises

Mardi 4 déc., 18h30,  
Centre social La Rotonde

### Mare-Aubry, Courteau

Jeudi 6 déc., 18h,  
Accueil de Loisirs

### Centre-ville

Vendredi 7 décembre,  
18h30,  
8 rue du Château

## HOMMAGES DU CONSEIL MUNICIPAL

### PIERRE JOURDAN

Pierre JOURDAN, président de la Guinguette de La Fontaine, nous a quittés cet été. Avec l'association, il prenait souvent le relais de nos commémorations, pour leur donner une touche joyeuse et dansante. Pierre a beaucoup fait pour notre ville, avec l'enthousiasme et la bonhomie que nous lui connaissions.

### DANIEL PINTELOU

Passionné de football, Daniel PINTELOU a donné beaucoup pour le club castel. Président du club à partir de 1978, il consacre de nombreux efforts auprès des jeunes. Il est l'un des précurseurs de la fusion entre l'AS Etampes-sur-Marne et le Château Thierry FC.

### PIERRE ESCLAVARD

Pierre ESCLAVARD a dirigé le club de foot de Château-Thierry il y a une vingtaine d'années. Il y a insufflé un bel esprit d'équipe par l'altruisme qui le caractérisait. En effet, Pierre était aimé pour ses qualités humaines, sa gentillesse, son dévouement, sa générosité.

### JACQUELINE AUBERT

Le conseil municipal exprime tout son soutien à des agents de la Ville suite au décès de leur maman, Jacqueline.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

### Agir pour une ville harmonieuse

Après une réflexion approfondie, la municipalité a décidé de conserver un large espace vert entre la Mame et les futurs établissements qui prendront place sur l'ancienne piscine. Ce choix est en cohérence avec le rôle que nous souhaitons donner aux bords de Mame. Les travaux d'enfouissement des réseaux qui ont démarré Quai de la Poterne préfigurent les aménagements prévus dès 2019 le long de notre rivière. Moderniser et embellir notre ville, tout en préservant son patrimoine historique et naturel est une préoccupation constante. Elle se matérialise aussi bien par la qualité des espaces verts que par la valorisation de notre patrimoine (Hôtel-Dieu, musée Jean de La Fontaine, opération de cœur de ville, château médiéval...). Face au rapprochement de la région parisienne, notre objectif est de faire de Château-Thierry une ville à l'urbanisme harmonieux.

**Groupe «Château-Thierry rassemblée»**

Par un malheureux concours de circonstance et à leurs grands regrets, Marylène Hiernard et Dominique Padieu n'ont pu assister au dernier conseil municipal.

Revenons sur la mixité sociale, étrangers venus de partout, la commune a décidé de construire des bâtiments pour les accueillir, l'ancien garage PEUGEOT, avenue d'Essômes, l'ancien garage CITROËN, mais aussi rue Deville avec un rond-point.

Il est prévu de construire de nouveaux bâtiments, sur un terrain, derrière de quartier des Blanchards. **C'EST MICHEL ROCARD, QUI A DIT QUE LA FRANCE NE POUVAIT ACCUEILLIR TOUTE LA MISÈRE DU MONDE.** Celui-ci était ministre socialiste. Nous sommes d'accord avec lui. Pourtant, beaucoup de Castels rencontrent des difficultés pour se loger.

*Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir (Jean de La Fontaine).*

**Groupe «Château-Thierry fait Front»**

### Urgence, Alerte ! Arrêtons le massacre !

Dans ma tribune de mai dernier, je vous avais alerté sur la disparition programmée des serres municipales et des deux maisons historiques des « petits prés ». Malgré une pétition rassemblant plus de 500 signataires, le maire reste sourd et préfère vendre à des promoteurs privés pour réduire la dette de la commune, comme le fait Macron pour la France : ce n'est pas acceptable. Il en va de même pour l'ancienne piscine vendue à la « malbouffe ! »

Des constructions de résidences privées se font dans toute la ville, mais les loyers sont inabordable pour la très grande majorité ! Il faut des logements sociaux et un véritable centre de santé pour un meilleur accès aux soins.

**Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»**

Notre groupe se félicite des avancées successives de Château-Thierry. Lors de ce conseil, nous avons pu mesurer l'action des élus en matière de solidarité, chacun sait à quel point ce sujet est primordial. Dans le domaine de la santé, donner à tous les habitants des facilités d'accès à une mutuelle, c'est un beau progrès. En matière de logement, permettre aux plus âgés de trouver un habitat adapté à leurs besoins et leurs contraintes, en ville, c'est aussi un beau progrès. Et puis, en matière d'urbanisme et de commerce, l'implantation de deux nouveaux restaurants et d'une mini-crèche à la place de l'ancienne piscine, tout en conservant une surface végétale en bords de Mame, est un projet cohérent.

Alors, continuons d'avancer tous ensemble, unis pour la seule cause qui importe : Château-Thierry !

**Groupe «Droite Unie»**

En Macronie le nerf de la guerre c'est l'argent. La ville cède ses terrains et son patrimoine à tour de bras et sans réflexion. Tant que vous avez de l'argent, au diable la cohérence des enseignes. Le leitmotiv de vos élus : vendre et bétonner. L'ancienne piscine accueillera deux nouveaux restaurants faisant fi de la propreté discutabile des lieux liée au restaurant déjà présent, de la politique de santé (malbouffe) et de la création d'espaces verts indispensables pour faire face aux canicules qui nous attendent irrémédiablement. Un tel espace aurait été une si belle opportunité pour un vrai et grand parc de détente et de loisirs avec des arbres, des jeux, des fontaines... en bord de Mame. Pognon ou bien être, la ville a fait son choix.

**Elus n'appartenant pas à un groupe - Fabrice FRERE**